



Punaises de lit : À qui s'adresser et ce qu'il faut savoir

60 s

Ce que vous devez savoir.

Une fois l'inspection ou le traitement prévu, suivez toutes les consignes de préparation fournies par le responsable de votre logement ou le professionnel de la lutte antiparasitaire. Une préparation adéquate est essentielle pour assurer l'efficacité du traitement et aider à prévenir la propagation des punaises de lit.

La préparation peut notamment consister à laver la literie et les vêtements à l'eau chaude, à les sécher à la température la plus élevée, à placer les vêtements et la literie propres dans des sacs hermétiquement fermés et à prendre les dispositions nécessaires pour que les personnes et les animaux de compagnie quittent le logement pendant le traitement. Attendez d'avoir reçu les consignes avant de rentrer dans le logement, de nettoyer les zones traitées ou d'appliquer des pesticides ou des produits nettoyants. Un traitement supplémentaire pourrait être nécessaire.

En général, il n'est pas nécessaire de signaler la présence de punaises de lit à la Santé publique, au centre de santé ou à la salle d'urgence. Communiquez avec votre centre de santé seulement si vous présentez une réaction allergique grave, des signes d'infection ou un autre problème médical lié à une pique.

Pour en savoir plus sur la prévention des infestations de punaises de lit, consultez la page [Punaises de lit : à quoi ressemblent-elles? - Canada.ca](#).

###

Personne-ressource pour les médias :

Charmaine Deogracias
Gestionnaire des communications
Ministère de la Santé
867-975-5712
cdeogracias@gov.nu.ca

Adam Lightstone
Directeur, Politiques et planification
Société d'habitation du Nunavut
867 975-7200
alightstone@gov.nu.ca

ᑭᓄᓐᓂᓄᓐ ᓂᓕᓐᓂᓄᓐ ᓂᓄᓐᓂᓄᓐ ᓂᓄᓐᓂᓄᓐ, ᓂᓄᓐᓂᓄᓐ ᓂᓄᓐᓂᓄᓐ ᓂᓄᓐᓂᓄᓐ ᓂᓄᓐᓂᓄᓐ www.gov.nu.ca.
Public Service Announcements are available in Inuktitut, English, Inuinnaqtun and French on www.gov.nu.ca.
Kavamatkunnin Tuhagtitaujukhat hailihimajun Inuktitut, Qablunaatun, Inuinnaqtun Uuiutullu uvani www.gov.nu.ca.
Les messages d'intérêt public sont disponibles en inuktitut, en anglais, en inuinnaqtun et en français au www.gov.nu.ca.